

#### REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple- Un But – Une Foi

# MINISTERE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE ET DE L'INCLUSION FINANCIERE

# Grille de notation détaillée

Critères	Description	Pondération	Note (1-10)	Observations
Zone d'interventions	Les régions ou secteurs géographiques où les projets sont mis en œuvre.			Ministers de la Misse finance
Cible	Les groupes ou populations spécifiques visés par les projets.			et de l'Economie sociale et solidaire
Digitalisation	Le niveau d'intégration des technologies numériques dans les projets.	2		
Effet et impact	Les eff <mark>ets i</mark> mmédiats et à long terme des projets sur leurs cibles.	MICROI M EINA	INANI	E ET DE

L IIIULUUIUII I IIIMIIUILIKE

**0-3 Points**: Insuffisant – Ne répond pas aux critères

**4-5 points** : Moyen – répond partiellement aux critères

**6-7 points** : Bon – répond bien aux critères avec quelques améliorations possibles

**8-10 points** : Excellent – répond parfaitement aux critères

## A- Zones d'intervention

Ce critère est relatif à la zone géographique ou l'action est mise en œuvre. La note varie en fonction de la zone, plus on s'éloigne de la capitale plus la note est conséquente.

Entre autres indicateurs pouvant influencer la note selon les informations mise à la disposition par les candidats : le nombre de bénéficiaires par région, le pourcentage de bénéficiaires dans les zones les plus reculées ou les moins desservies ou le taux de croissance du nombre de bénéficiaires dans chaque région.

**Dakar**: 0-3

**Thiès**: 4-5

Saint-Louis: 6-7

Kaolack: 4-5

Ziguinchor: 8-10

Tambacounda: 8-10

Kolda: 8-10

Casamance: 8-10

**Fatick**: 6 - 7

Diourbel: 6-7

**Podor**: 8-10

Matam: 8 - 10

**Louga**: 6 - 7

**Sédhiou**: 8 - 10







#### **REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un peuple- Un But - Une Foi

#### MINISTERE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

#### **DIRECTION DE LA MICROFINANCE** ET DE L'INCLUSION FINANCIERE

### B- Cible

Ce critère tient en compte la cible du projet, les populations souvent marginalisés ou sous-desservis par les services financiers traditionnels sont les cibles priorisées dans le cadre de l'inclusion. Le pourcentage de bénéficiaires appartenant aux groupes cibles définis est corrélé à la note.

Hommes: 0 - 5

Femmes: 6 - 10

Jeunes : 6 - 10

Vieux : 0 - 5

Populations rurales: 6 - 10

Personnes handicapées : 6 - 10

Petites et moyennes entreprises (PME) : 6 - 10

Personnes à faible revenu : 8 - 10

Exemple Un projet visant 90 % de la population rurale recevra une note entre 6 et 10 pour ce critère











DIRECTION DE LA MICROFINANCE ET DE

L'INCLUSION FINANCIERE





### C- Digitalisation

Il s'agira dans ce critère d'évaluer le niveau d'intégration des technologies numériques dans le projet.

Le pourcentage de transaction réalisées via des canaux numérique ou le nombre d'utilisateurs d'application mobiles ou de plateforme en ligne.

La création d'une plateforme pour recueillir des candidatures peut constituer un exemple de digitalisation d'un projet ou d'une action.

# D- Effet et impact

Pour ce critère, plusieurs facteurs peuvent être prise en compte pour la notation dépendamment du type de projet. Le prix étant destiné à promouvoir l'inclusion financière, tous les indicateurs quantifiant la promotion de l'inclusion financière peuvent être prise en compte. La note attribuée est proportionnelle aux nombres de personnes ayant accès aux services.

• Accès et utilisation des services financiers imputable à l'action : Il s'agira d'évaluer l'augmentation du nombre de personnes ayant accès aux services financiers formels et de mesurer l'utilisation effective des services financiers. Cette évaluation se fera par une analyse des indicateurs fournis par les candidats.

Exemple : pour un projet ayant facilité l'ouverture de 10 nouveaux comptes aura une note de 3 alors que si le nombre de nouveaux compte ouverts grâce à ce projet s'élève à 100 la note est de 7.

Amélioration du bien-être économique: Pour évaluer le candidat en termes de bien-être économique induit par l'action, on analyse les indicateurs mis à
disposition par le candidat en termes d'augmentation de revenus de ses cibles, ou de réduction de la pauvreté dans les zones d'intervention ou tout autre
indicateur en rapport avec l'amélioration des conditions de vie.

D'autres critères peuvent être prise en compte en fonction du projet tel que l'inclusion des groupes marginalisés, les effets sociaux du projet tel que l'autonomisation des bénéficiaires ou l'amélioration de la cohésion sociale

NB: L'évaluation se fera sur la base des données mise a dispositions par les candidats.